L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 30 NOVEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre.—Température Barométrie et température stationnaire toute la nuit sur toute la côte du nord à l'est, temps variablement couvert et pluie.

Température du 29 novembre 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	65	18
Midi	78	25
3 P. M.	58	14
6 P. M.	55	12

Bulletin météorologique.

Lundi 29 novembre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géa	71	Louisville, Ky	31
Atlanta	48	Memphis, Tenn	37
Corsicana, Tex	49	Mobile, Ala	59
Galveston	64	Montgomery, Ala	60
Chattanooga, Tenn	—	Nashville, Tenn	40
Cincinnati, O	—	New Orleans, La	59
Davenport, Iowa	—	Omaha, Nob	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	—
Galveston, Texas	61	Savannah, Géa	76
Indianola	49	Shreveport, La	46
Keokuk, Iowa	—	St-Louis, Mo	—
Key West, Fla	81	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	44
Leavenworth, Kan	30	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta	11	Nashville, Tenn	10.00
Cairo, Ill	—	New Orleans	11.02
Cincinnati, O	—	Omaha, Nob	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	—
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	13 00
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	—
Leavenworth, K	5.01	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	4.09	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	5.02	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé dans les 48 heures.

Mariages.

Samuel Vaamaster à Mlle Lucinda French;
Guillaume Imbert à Mlle Adalaide Gervais;
Joseph Brun à Mlle Delphine Serrupe;
Joseph John à Mlle Catherine Wisgerter.

Naissances.

Mme R. W. DeBuys, un garçon, 24 nov;
" Hypolite Borey, un garçon, 10 oct;
" Geo F. Kroe, un garçon, 25 nov;
" Thomas Ryan, un garçon, 12 nov;
" Alb. C. Bourgeat, un garçon, 3 oct;
" Théodore Uttendorfer, une fille, 12 sept;
" Joseph Schweiser, un garçon, 3 nov;
" Frank Mallerich, une fille, 8 nov;
" E. F. Cocran un garçon, 29 oct;
" Jos Cassell, une fille, 21 nov;
" Francis Dufrêche, une fille, 21 oct.

Décès.

Louise Bacchus, 25 ans, No 444 rue Bagatelle;
Joseph Sessy, c, 12 jours, rue Lafayette, près Pamparts;
Mme Veuve Edouard Simon, 78 ans, coin Ursulines et Johnson;
Denis Fox, 54 ans, No 59 rue Fabvier, natif d'Irlande.
Mme Maria Dalgres, 39 ans, No 291 rue St-Thomas, native de la Russie;
James F. Donnelly, 2 ans, coin Tchoupitoulas et Philippe.
Sidney Henry, c, 5 jours et demi, Avenue Peters et Claiborne;
Adolphe Kunselman, 3 jours, No 151 rue de Chartres;
Emmencie Becase, c, 26 ans, Algar;
John T. Knight, c, 48 ans, coin Septième et St-Patrick

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 131 personnes, dont 16 de la phthisie pulmonaire, 9 du tétanos nascentium, 8 de vieillesse) et 2 (petite enfants) de la débilité. 5 (enfants) de convulsions, 5 d'affections du cœur, 5 de la bronchite aigue, 4 de fièvres des marais, 3 de l'apoplexie, 3 de la congestion cérébrale, 3 de la dentition, 3 de l'entérite, 3 de la maladie (chronique) de Bright, 2 de l'asthme, 2 de la paralysie, 2 de la fièvre scarlatine, 2 de l'hydrophobie e. 3 de brûlures, 3 de vieillesse.

AGES—Au-dessous d'un an, 26; de 1 à 2 ans, 9; de 2 à 5 ans, 7; de 5 à 10 ans, 7; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 4; de 25 à 30 ans, 10; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 15; de 50 à 60 ans, 17; de 60 à 70 ans, 16; de 70 à 80 ans, 11; de 80 à 90 ans, 4; de 90 à 100 ans, 0.

NATIONALITÉS—Chinois, 1; Anglais, 2; Français, 6; Allemands, 5; Irlandais, 70; Italiens, 2; Louisianais, 74, Russes, 1; Ecossais, 1; Espagnols, 1; Suisse, 1; Américains (autres que Louisianais), 17.

Il y a eu 16 décès à l'Hôpital de charité.

Il est mort 56 personnes du sexe masculin, y compris 18 de couleur; 72 du sexe féminin, y compris 29 de couleur.

Les coroners ont délivré 31 certificats de décès.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

E Le Normand, Havre; E Mager, Wisconsin; J C Zimmer, Lac Charles; J H Schmidt Bunger, Tex; T G Lyttar et femme, Texas; Del Cal H H Key, New York; W B Caperton, U S N; J Dyer, Cincinnati; E W Harand, Prescott, Wis; Paul Wilcox, Omaha; E E Stanley, Memphis, Cincinnati; E Lesseur, New York; E Dresden, Londres; B O Gage, Boston; J B Banks, Londres; C L Breslaer, New York; H A Bodine, New York; F H Ball, Eras, Pa; S Gorton, New York; J L Lashrop, bas de la côte. Wm Devlin et femme, Mrs Roussel; H D Sanders, Miss Marie A Thomas, de la côte; J H Maury, C G Meriwether, Mobile; W E Russell, Lebanon, Ky; Chas M Hilpert, Philadelphie; D B Hilpert, Philadelphie; W J Kerlin, Montgomery; A G Thompson, Boston. Mrs E F Warner et enfant, St Paul, N Myers et femme, Cleveland, O.

CITY HOTEL.

Chas H Adams, P David, ville; S J Key, Los Os, Ala; R H Terrell, Texas; W W Taylor, L P Taylor, T A Taylor, J G Taylor, Jerôme Taylor, Hendersonville, N C; J T Burns, F F Burns, L C Van Sickle, Galveston, Tex; capt Sol Swindel, John Swindel, Dr Aldrew, Canada W G Hooper, A Ross, Chicago, Ill; J J Burroughs M D, Houston, Tex; J S Stanbery, W P Haggerty, Beaumont, Tex, Leopold Grube, Paris, France; Jas W Turner, Texas, E G Thompson, Augusta, Ark, F B Stanbery, Mrs Kirvin, femme et deux enfants, Wm Kirvin et fils, R B Kirvin J B Kirvin, V E Kirvin, W Y Gibse, Ala. Miss B B Parker et deux enfants, Miss L S Greene, Le; G M M Mount, ville, Jno Edwards, femme et trois enfants, Texas; W M Jacksborough, Henry, O T; Tilton, Texas; J J Camp, Sandusky, O; S M Hickey, James S Moffett, Robt Fraser, Miss Robt Fraser, Alfred Walsen, Frank Williams, New York; A F Dunay, Pascagoula, Geo W Woolper, ville; Wm H Lolr, Texas; G C Behler ville, Wm H Jack, Miss M J Jack, W H Jack Jr, Miss Natchitoches, La, Wm Williams, de Est, Jas B Tucker, Natchitoches, La, W Q Lowd, Jackson, Miss, Hills and la Fébre, Miss; Johnston, Le; R H Heffron, Canton, Miss, B L Mosely, N L Leahey Texas, Jas Anderson, bas de la côte, Le; J P Sullson, Jose Jas Sanderson et fils, Tompkins Bouchés et femme, Cincinnati, O; D B Martel, Chicago, Ill.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir, sous la présidence du maire.

Le surnuméraire Rose (du troisième "precinct") accusé de s'être enivré; l'officier de police F. Tabian, (du sixième precinct) accusé de négligence—ont été condamnés à perdre cinq jours de paie.

Le surnuméraire Comfort, du sixième precinct, accusé d'avoir désobéi aux ordres de son supérieur et de s'être absenté pendant deux nuits, sans autorisation; le policeman W. Heffron, du même precinct, accusé de s'être assis et endormi dans la nuit du 26 juillet dernier; le policeman Hall, du cinquième precinct, accusé de s'être assis, de s'être endormi et de s'être absenté sans autorisation, ont été rayés des cadres.

Le policeman F. Flanagan (du sixième precinct), pour négligence a été condamné à perdre un jour de paie.

Le bureau après avoir accordé plusieurs congés et accepté plusieurs démissions s'est ajourné à lundi prochain.

Cour Criminelle de District.—A la section A.—Juge Roman—Madison Scott est accusé de port d'armes cachées; Patrick Brosbew, de voies de fait; Julia Jones, de blessures.

Patrick Dillon, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

David Grace s'est reconnu coupable de voies de fait. Le tribunal l'a condamné à quinze piastres d'amende—y compris les frais—ou quinze jours de prison de paroisse.

Henriette Wilson, c, accusée de vol de robes au préjudice de Mme Ford, a été déclaré coupable.

Le grand jury a siégé.

Le jugement de Charles Keller, accusé de tentative de filouterie; celui de Billy Wilson, accusé de vol; celui de Nancy Beeson, accusée de grand vol; celui d'Elisabeth Schneider, accusée de voies de fait; celui de A. J. Rose et John Henry, accusé de vol, ont été fixés à mardi, aujourd'hui.

Le jury a prononcé l'acquittement de Peter Pingeveria, accusé d'avoir vendu des billets de la loterie du Kentucky.

A la section B—juge Lusenberg—Francis Correra, John Ponder et Frank Lally ou Monk, sont accusés de voies de fait; Henry Cox, de port d'armes cachées.

Le ministère public a renoncé à la poursuite d'Auguste Voigt, accusé de voies de fait.

Jack Connors, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Cour du juge Hillenberger.—Jean Baptiste Nicholas, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Rosanna Wint, accusée de vol, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de cette comparution.

Tom Nash et Albert Campbell, accusés de port d'armes cachés, ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Delly Edgar, Maud Williams et Alice Levy, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix, ont fourni un cautionnement de $100 en attendant l'interrogatoire

James Henry, pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Jennie Chifton pour trouble, bris de paix et langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Amanda Pace, pour le même délit, a été condamnée à une amende de $10 ou à trente jours de prison de paroisse.

Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

14e ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION.

La Société du Pélican a célébré avec beaucoup de solennité le 14e anniversaire de sa fondation.

Fondée, le 24 novembre 1866, avec 53 membres, seulement, elle n'a fait que marcher, depuis, de succès en succès, et elle compte aujourd'hui 320 sociétaires appartenant presque tous aux meilleures familles de la Nouvelle-Orléans, et dont une grande partie sont des créoles d'origine française.

Tous les succès qu'elle a obtenus, elle les doit à l'habileté exceptionnelle qui a présidé à son organisation, et aux heureuses combinaisons dont elle a entouré la mutualité qui est sa règle fondamentale.

Nous voulons entrer à cet égard dans quelques détails; ils sont intéressants. L'institution elle-même en vaut la peine, et nous serions heureux que la publicité donnée ici de grand cœur aux principaux règlements de cette association, vrai modèle, pût l'enrichir de quelques membres nouveaux et augmenter encore une prospérité dont elle doit être fière, mais qui ne s'élèvera jamais, peut-être, au dégré qu'elle mérite d'atteindre.

En 1866, au sortir de la guerre, bien des situations avaient été brisées; bien des anciennes sûretés de la vie n'existaient plus; dans les circonstances les plus pénibles, les ressources faisaient souvent défaut; on sentait le besoin de s'appuyer les uns sur les autres et de se prêter un mutuel secours. C'est alors qu'un groupe de jeunes gens de cœur fondait la Société du Pélican, dans le but suivant:

Se prêter mutuellement aide et assistance dans la maladie, dans l'infortune, dans tous les accidents qui peuvent traverser l'existence, jusque dans la mort, et d'établir entre tous les membres une fraternité véritable et effective.

Bien que purement mutuelle, la société s'engageait à fournir, sans frais, le médecin nécessairement au membre, mais à sa famille, à sa veuve, à ses orphelins. Un membre perd-il sa femme? La société consacre $25 aux funérailles. Perd-il un enfant? Elle alloue $12 pour l'enterrement.

Ce que l'on appelle en anglais le membership est réglé suivant la plus heureuse des combinaisons; il y a 4 catégories de membres:

1° Les membres honoraires qui paient $10 par an; ils n'ont droit qu'aux honneurs funèbres, et sont simplement tenus à assister aux meetings et aux sorties.

2° Les *Bienfaiteurs* qui, pour $27 par an, jouissent de tous les privilèges, de tous les avantages, de tous les secours qui reviennent de droit aux membres actifs, sans être soumis à aucun des devoirs qu'impose la société à ces derniers.

3° Les membres actifs; les membres qui, sept années durant, ont payé régulièrement leurs quotités, les petites amendes qui frappent certaines absences, et autres droits éventuels, sont désormais dispensés de payer leur quotité mensuelle; mais ils sont soumis aux mêmes amendes, aux mêmes droits éventuels et aux mêmes devoirs que les membres actifs.

4° Les membres actifs payent $15 par an et sont soumis aux amendes, à la taxe funéraire qui sont imposées à certains délinquants et à ceux qui ne se rendent pas à l'appel de la société pour funérailles ou autres réunions. Ils ont droit au médecin, aux médicaments, à tous les soins nécessaires en cas de maladie, à de belles funérailles et à une tombe convenable.

Ce règlement même, la société fait construire au cimetière de la Métairie une vaste tombe qui ne coûtera pas moins de $5200.

Telle est l'heureuse composition de la société que nous avons tous pu voir défiler, en un ordre irréprochable, dans les rues de la ville, dimanche dernier.

Voici les noms des officiers actuels:

Hon. A. L. Tissot, président. Le juge Tissot est à la tête de la société, depuis sa fondation, et à la façon dont il la dirige, il n'est pas probable qu'il quitte de bien longtemps cette présidence.

Dr E. Donmeing, vice-président.

H. Meissonnier, secrétaire.

Elie Lambert, secrétaire des finances.

Louis Cusailu, trésorier.

Ch. T. Soniat, grand marshal.

Quand il y a une sortie, il est d'usage que le président remette la conduite de la société au grand marshal.

Avant-hier, au moment du départ, le président Tissot a présenté au grand marshal Soniat, au nom de la société, un magnifique badge en argent, insigne du commandement, qui a resplendi sur sa poitrine, pendant toute la journée de dimanche. Deux cent soixante-quinze membres étaient dans les rangs; ils marchaient sous la conduite du grand marshal Soniat, ses aides étant: MM. J. N. Augustin, Louis Barthe, F. D. Seghers, Louis Prados, Alex. Lesseps, Wm. P. Hall, Geo. Paleton, R. Monstier.

Les deux superbes bannières qui flottaient en tête du cortège sont deux présents faits à la société, dès sa fondation même, par sa bannière rouge, par Mlle Delphine Forstall; le drapeau blanc, par Mlle Gabrielle Larsèche; ce sont en même temps les deux marraines de la bannière et du drapeau. Tous les ans, à pareil jour, la société envoie à ces deux dames un magnifique bouquet. Ces deux bouquets ornaient la table d'honneur, pendant le banquet de dimanche soir.

Magnifique, en vérité, ce banquet, admirablement ordonnancé, admirablement servi; toute la maison de Mme Antoine s'était transportée dans la salle Grunewald, et à la rapidité du service, on ne se fût jamais aperçu qu'il y avait une table de 300 couverts et 300 convives présents.

Le meilleur éloge que nous puissions faire du menu, c'est de le citer tout au long.

Hors-d'œuvre.	
Beurre, Olives, Céleri.	
Soupe.	
Soupe aux huîtres.	
Potage.	
Red Snapper au gratin.	
Entrées.	
Vol au Vent à la Financière. Asperges.	
Rôt.	
Dinde, Canard.	
Dessert.	
Mousseline, Nougat-monstre, Fruits, Mandiants, Gateaux assortis—Vin de Bordeaux, Champagne Krug, etc.	

Ajoutons que tous les convives ont fait honneur à ce charmant festin. Il semblait que tout concourût au succès de la fête. Il n'est pas jusqu'au brave Jos. Sporer qui, à la tête de sa bande ordinaire de musique, laquelle n'est autre que celle du régiment d'artillerie légère de Louisiane, n'ait fait des merveilles, du haut de la tribune de la salle Grunewald, et ne se soit souvent attiré les applaudissements des convives.

Un dessert, nous avons entendu un discours du toujours éloquent professeur Dimitri, et deux ou trois courtes allocutions de plusieurs convives.

En somme, superbe fête, succès complet, et pendant tout le banquet, un ordre, une tenue, un bon ton général qui n'avait que parmi tous les convives il n'y avait que des gens de la meilleure compagnie et de bonne maison.

Terminons en disant que la façon dont a été ordonnancée et conduite toute cette fête, fait le plus grand honneur au comité composé de M. Léon Nunez, Président, et de MM. Geo. Paleton, Wm. W. Colleno, M. Andry, T. Moustier, A. Flandry, A. Molle, J. Chaffer, Ed. Robert, Morris.

Un incident à la séance du Bureau de police.—Les policemen D. J. Muller, J. W. Potter, et le surnuméraire Ford étaient accusés de vol. Les deux premiers ont été rayés des cadres; le troisième a été acquitté.

Le 12 juillet dernier, entre cinq et six heures du matin, Pat Langhra mourut, subitement, dans la rue Pardido, entre les rues Bassin et Rampart. Son conducteur fut déposé dans une charrette pour être transporté à la station centrale. Les trois inculpés étaient dans le véhicule.

Dans le trajet de l'endroit où le corps avait été trouvé, à la station centrale, une montre d'argent fut dérobée, et sur lui au moment où il avait été mis dans la charrette, disparut. La disparition de la montre donna lieu à beaucoup de commentaires et à des bruits peu flatteurs. Le capitaine Galvin, commandant du "precinct," en fut informé et porta une plainte contre les trois agents. Le bureau entendit les témoins et annonça qu'il se prononcerait plus tard.

Hier soir, il a déclaré que Potter était seul coupable et l'a chassé de la police; les deux autres, Potter a protesté de son innocence et offert de conduire les membres du bureau chez lui, de leur faire voir des montres et leur prouver que celle du défunt n'était pas du nombre, qu'aucune des montres ne portait les initiales P. L. Le bureau n'ayant pas accepté l'offre, Potter s'est retiré.

Muller et Ford ont ensuite été appelés. Le maire leur a dit qu'il n'y avait pas de preuves contre eux, et que l'accusation était écartée, mais que l'honneur de la police était en jeu, qu'il était, conséquemment, de leur devoir, d'aider le bureau à découvrir le voleur. Muller et Ford sont sortis, et, au moment où le bureau allait s'ajourner, Potter est rentré dans la salle et a demandé à être entendu; le bureau y a consenti. Potter a, de nouveau protesté de son innocence et dit que c'était Muller qui avait pris la montre, que si l'on fouillait ses poches on l'y trouverait. Le capitaine Galvin, par ordre du maire, a, immédiatement, arrêté Muller et l'a ramené devant les membres.

Potter a renouvelé son accusation en présence de Muller. Le chef de la police a alors demandé à Muller s'il avait une objection quelconque à ce qu'on fouillât ses poches; l'inculpé ayant répondu qu'il n'en avait aucune, le capitaine Galvin a introduit la main dans chacune des poches, mais n'y a rien trouvé.

"Que avez-vous de ce roi?" lui a demandé le maire.

—Muller lui a répondu qu'il n'en avait aucune connaissance et n'en avait jamais parlé à Potter.

Le sergent Griffen s'est dans le moment présenté dans la salle, tenant à la main une montre qu'il a signalée à l'attention du bureau et lui a dit: "Ma montre était en gage, Muller m'a prêté celle-ci, et je viens d'apprendre que c'est la montre en question."

Le capitaine Galvin a alors tiré de sa poche un papier sur lequel était écrite la description de la montre volée, qui laissait été donnée par un ami du défunt. Le nom du numéro—tout y correspondait; les initiales P. L. n'y étaient plus: on les avait effacées.

Le maire a, aussitôt, ordonné d'arrêter et d'emprisonner Muller.

Les culpabilité une fois établie, Muller a demandé la parole; elle lui a été accordée. Potter a été requis de se retirer.

Muller a dit: "Potter est aussi coupable que moi. Je réclame son arrestation." A la question: "Pourquoi voulez-vous qu'il soit arrêté, que pouvez-vous prouver contre lui?" Il a répondu: "Potter m'a avoué, dans la charrette, qu'il avait envie de la montre et que la prendre serait une bonne affaire pour nous deux. A quelques tiets de la station, nous avons tous deux fait un mouvement pour prendre la montre; Potter s'en est emparé et l'a mise dans sa poche. Après avoir déposé le cadavre à la station, nous nous sommes éloignés, et comme nous avions besoin d'argent, Potter m'a chargé de mettre la montre en gage. J'en ai obtenu dans plusieurs et demie; j'en ai passé la moitié à Potter et gardé le reste. J'ai eu le certificat du prêteur durant trois semaines, au bout desquelles j'ai retiré la montre."

La confession terminée, le bureau est revenu sur le vote qui acquittait Muller de la plainte. L'inculpé a été rayé des cadres de la police et le bureau a ordonné l'incarcération immédiate. Potter a subi la même sentence.

Le capitaine Galvin portera les deux plaintes ce matin, devant le juge Sheehan.

Muller a dit que Ford était parfaitement innocent.

Paragraphes.—L'explosion d'une burette d'huile de charbon, au fond du magasin de comestibles de M. Auguste Kern, coin Damaine et Bourgogne, a failli causer un incendie. Les pompiers de la compagnie No. 10 sont arrivés promptement sur les lieux et ont éteint les flammes. Ce commencement d'incendie et l'alarme qui s'en est suivie, ont révélé le très mauvais état des cloches de la première église presbytérienne et de la presse à coton de Wood.

—Robert Beau, c., a été trouvé mort, dans son lit, dans un café de l'encoignure des rues Cressman et Peters. Verdict: congestion cérébrale amenée par les boissons alcooliques.

—James Bennett, employé, en qualité de chauffeur dans le moulin à ris—le Perseverance Rice Mill—a été grièvement blessé, par une des machines, à la tête et au visage. On avaint qu'il n'en réchappe pas. Il a été transporté à l'hôpital. Hier soir, à huit heures, M. Bennett était mieux. Le Dr De Roaldès, chirurgien en chef de l'hôpital, en répond—à une dépêche que nous lui avions adressée par notre téléphone, a eu l'obligeance d'ajouter aux informations qui nous avaient déjà été transmises, qu'il y mourrait sous peu. Les plaintes, et que jusqu'à deux heures de l'après-midi, il désespérait de sauver M. Bennett.

—Tout le monde se plaint de l'absence de calorifères à la Cour criminelle de district. La froid a souvent obligé les juges à suspendre les séances.

—Le procès qui entraine la validité de l'élection municipale du 2 novembre dernier, a été porté, hier, à la Cour Suprême et se plaidera probablement aujourd'hui ou demain.

—Il se fait de grands préparatifs à l'Eglise des Pères Jésuites, en vue de la célébration de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. Une neuvaine commencera aujourd'hui et un tridium le 6.

—Le steamer "E. B. Ward Jr.," propriété de MM. Ward frères, nous apporté 139,000 cocos, 1700 régimes de bananes, 18,000 régimes de figues-bananes, 1170 peaux, 25 balles de peaux de chevreuils et 4 boucaute de gomme élastique.

—L'artiste Perelli vient d'achever le buste (demi grandeur) du général Stonewall Jackson—buste qui doit servir de modèle pour la statue à placer au haut du monument qui fait présentement, au cimetière de la Métairie, la division louisianaise de l'armée du Nord de la Virginie—et dont l'inauguration est fixée au 10 mai prochain. Le mausolée recevra les restes des braves qui ont combattu sous l'illustre lieutenant de Lee et reposent encore dans l'état natal du grand capitaine.

—MM. Foos et Barnett, planteurs sucriers de la région du Têche, sont au nombre de nos visiteurs des derniers jours de la quarante-huit heures. La matière sucharine n'est pas le seul profit qu'ils retirent de la culture de la canne: ils utilisent la bagasse, qu'ils expédient pour l'Ohio. Leur premier envoi—un tonneau—a produit neuf cents livres d'un papier qui a rapporté six noves. Le coût du transport est de sept dollars la tonne.

—Baptiste Clark, c, a succombé à une pneumonie, à la prison de paroisse, où il était détenu pour voies de fait.

—Le pont du coin des rues Ursulines et Marais a besoin de réparations.

—M. Patton a reçu, hier, la pétition suivante:

"Nous, soussignés, émoiuillés sur le coteau de la Métairie, paroisse Jefferson, recommandons respectueusement à votre considération M John Fitzpatrick pour les fonctions d'administrateur du département des travaux publics, et vous prions de le nommer.

C. B. Belandier, J. Ashby,
Wm. F. Novel, John Mauvit
Henry Z. Boudonaquié Jules Trépagnier,
Alex. Wadd, N. Betz,
Perry William, P. Betz,
Richard Bolt, J. Betz,
Bolle Belle, John L. Slaughter,
Westley Gould, Ross Williams,
N. Collins, D. Daigre,
James Black, A. Riviere,
Jeff. Butler, E. Riviere,
Chas. H. Daigre, E. W. Eastman,
Wm. H. Bannon, W. Coleman,
Alf. Bonnell, John Pilte,
John Nelson, Bob. Garison,
O. Villery, P. Phillips,
J. Villery, A. Wilson,
J. Romuladale, Butler Brazile,
Monroe Jackson."

Les soussignés et contribuables du Coteau ont adressé le mémoire au maire parce que les chemins publics de la paroisse qu'ils habitent sont impraticables et qu'il n'y a pas de perspective de voir le mal disparaître avant que la cour automne ait décidé qui est successeur légal de M. Dollard.

—Le surintendant du Western Union Telegraph Company, dans une entretien qu'il a eu, hier matin, avec le gouverneur Wiltz, a dit à Son Excellence que presque tous les arrangements ayant pour but l'établissement d'une ligne de télégraphe entre la Nlle-Orléans et Donaldsonville, sont conclus. La compagnie, a-t-il ajouté, attend, pour commencer les travaux, la nouvelle que les citoyens de Donaldsonville ont formé la somme qu'ils se sont engagés à lui donner.

—James Gabo, John William, John Payaée et William Brown, petits garçons, ont été arrêtés pour avoir enfreint l'ordonnance qui défend de tirer des pétards dans les rues de la ville. Les nouveaux-nés ont grand goût pour ce genre de bruit, que M. Boylan, chef de police, a cru prudent d'ordonner à ses agents d'arrêter tous ceux qui s'en serviront.

—Un jeune garçon de neuf ans, fils de M. Charles Byrne, tirait un pistolet, avec plusieurs amis, sous un hangar du coin des rues Dorgenois et Gasquet; un petit enfant de couleur, Rochefort Nedit, monta sur une cartouche, exprima le désir d'avoir le pistolet pour la faire partir; on la lui passa, et, tandis qu'après avoir appuyé la manche sur sa poitrine, il cessait de soulever le chien, celui-ci lui échappa des doigts; le coup partit, et la balle alla frapper le jeune Byrne à la poitrine, un peu au-dessus de la région du cœur. La blessure est grave.

—Ellen Judge, c, pour ivresse, bris de paix et langage obscène, a été arrêtée au coin des rues Conti et Bourgogne.

—Louis Michel, pour ivresse et bris de paix, a été arrêté dans la rue Dauphine, près St. Louis.

—Henri Cooper, c, a été déroué à la station du deuxième "precinct." Henri Mason, c, l'accuse de voies de fait.

—Wm. Harris, c, accusé de port d'armes cachées, d'ivresse, de bris de paix et de décharge d'armes dans les limites de la ville, a été arrêté au coin des rues Gaiennié et Tchoupitoulas.

—Jos. Hyland, accusé de vol, a été arrêté au coin des rues Erato et Annonciation.

—Le sous-coroner Dreifus a fait le levé du corps de Mme E. H. Haviland, morte à bord du bateau à vapeur John A. Scudder, dans le voyage de Donaldsonville à la Nouvelle-Orléans. Le juri a déclaré que Mme Haviland a succombé à une maladie de poitrine.

—Thomas Wright et Jas. Henry—tous deux de couleur—se sont battus au coin des rues Douane et Franklin. L'officier Thalmer les a déroués à la station du quatrième precinct.

—Edward Peterson, c., a été arrêté au coin des rues Miro et Canal. M. Lynch l'accuse de lui avoir volé cinq piastres et un pantalon.

—Geo. Collins n'ayant aucun moyen d'existence et s'étant servi d'un langage indécent, a été arrêté au coin des rues Roman et Ste-Anne.

—Jennie Clifton, c., a été arrêtée au No 35 de la rue Franklin. Elle est accusée d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène.

—Albert Monroe, c., pour avoir battu Philippe Parousse, a été arrêté au coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.

—James Seymour et Sylvestre Woods—tous deux de couleur—ont été arrêtés au coin des rues Jackson et Ronsseau. Squire Grayson les accuse de voies de fait.

—Lionel Clinton, c, pour s'être enivré et avoir troublé la paix, a été arrêté dans la rue Première, près Howard.

—Maria Hubert, c, accusée, par sa mère, de vagabondage, a été arrêtée dans la rue Dryades, près Perdido.

—Wm. Ryder, pour avoir fait du tapage au marché Poydras, a été déroué à la station centrale.

—A la cour civile de district, la municipalité a demandé, hier, que trois citoyens, dont les noms figurent dans la pétition, fussent requis ou de démolir certaines maisons situées en ville et leur appartenant ou de les transporter hors des "fire limits", c'est-à-dire hors de cette partie dans les limites de laquelle il est défendu soit de construire, soit de faire construire des maisons ou des édifices quelconques dont les murs ne sont pas de brique ou d'autres matériaux incombustibles.

—La cour d'appels ne siège pas cette semaine-ci. Elle rendra des arrêts lundi prochain.

—John Ryan, Paddy Green et Jeff. Bierly sont entrés dans le magasin d'épiceries de M. Barcena, au coin des rues Poëtes et Bons-Enfants; ils y ont fait un tapage infernal, et sans aucun motif, ont assailli le propriétaire et son commis. Ce dernier a reçu un coup de manche de hachette sur la tête.

—La succession de John F. Randolph, et celle de Jeah Thérèse Bates, femme de Charles H. Roberts, sont ouvertes.

—James Robertson, accusé de s'être battu et d'avoir troublé la paix, s'est échappé à l'encoignure des rues Espagne et Levée.

—Paul Smith a été arrêté dans la rue Bourbon, entre les rues Canal et Douane. Il est accusé de n'avoir aucun moyen d'existence.

—Albert Denis et Hy Miller, tous deux de couleur—ont été arrêtés au coin des rues Canal et Dauphine. Ils sont accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix. Denis est, en outre, accusé de port d'armes cachées.

—John Burns ou Yorker, accusé de vagabondage, a été arrêté dans la rue Bourgogne, près Conti.

—Hier matin, à dix heures, M. Frank Hippler a été relevé, sans connaissance dans la rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet, par M. Nash, qui l'a fait transporter à sa résidence au coin des rues Gaiennié et Magazine.

—Hier matin, entre six et onze heures, un peu plus de fumée que d'habitude étant sorti du tuyau du poêle, à l'école McDonogh No 7, coin des rues Milan et Chestnut, une des petites filles a crié au feu! et les autres élèves se sont enfuies épouvantées. Aucune d'elles, heureusement, n'a été victime de la fausse alarme.

—On affirme que les hangars du marché Soraspura auraient bien besoin d'un sérieux examen du voyer.

—Le steamer "Wanderer", capitaine Leitch, part pour Belize, Honduras anglais, et la côte de l'Honduras espagnol, demain matin, à onze heures.

—Plusieurs petits garçons, arrêtés, par ordre du chef de la police, pour avoir tiré des pétards dans les rues, ont été relâchés par le recorder, qui a dit: "La police ne devrait pas faire un exemple d'enfants dont le bonheur est d'entendre le bruit des pétards; elle devrait, plutôt, s'occuper des jeunes gens qui déchargent dans les rues des pistolets souvent chargés. Je ferai désormais mettre en liberté tout enfant amené devant moi, sans punir sévèrement ceux qui sont plus âgés."

—M. David Alexandre, natif d'Alsace, est mort, à l'Infirmerie Touro, qu'il était depuis dix ans et avait travaillé en qualité de jardinier. Il avait cent deux ans.

—Une rixe a eu lieu, hier, à cinq heures et quart de l'après-midi, au coin des rues St. Pierre et St. Claude, entre Tom Mango et un nommé Natur, siciliens. Mango a reçu un coup de poignard à l'aisselle gauche; Natur s'est enfui. On a transporté le blessé chez lui, rue Bourgogne, près Orléans, où sa blessure a été pansée par le Dr Bercy, qui a déclaré le grave. Mango refuse de révéler la cause de la rixe, mais il a dit qu'il saurait se venger.

—Hier matin, à dix heures, M. Pierre blanc, réparait le toit d'une maison du coin des rues Ste-Anne et Villeré; une partie du toit a cédé et M. Pierre est tombé sur le trottoir. Il a reçu à la figure et aux bras, plusieurs contusions qui ont été pansées à la pharmacie de M. Robin, jouxe en transportant à sa résidence, dans la rue Chartres, près Ursulines.

—Hier soir, à sept heures et quart, une rixe a eu lieu dans l'Avenue de Londres, près la rue Libérale, entre Charles Peters et sa femme, c. Charles a fait feu deux fois sur sa femme, dans la cuisse, puis est sorti en disant qu'il allait se tuer; peu après, on entendit une détonation. Malgré des recherches on n'a pu savoir où il était passé ou s'il s'était blessé.

—John Henry, employé sur la Levée a eu la jambe gauche cassée en deux endroits différents par une balle de coton qui lui est tombée dessus. On l'a transporté à l'hôpital.

Cour du juge Sheehan.—Bob West, accusé d'ivresse; Jas Wilson, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

William Harris, pour ivresse, bris de paix et décharge d'armes dans les limites de la ville, a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison.

Williams Francis, déclaré atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à l'asile.

Wm Harris, accusé de port d'armes cachées; Henri Cooper, James Seymour et Sywelire Wood, accusés de voies de fait —ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Ben Green et William Anderson, pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Wm Harris, pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville; Tenny Murray, pour port d'armes cachées—ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Rochefort Nedit, petit nègre, dont il est question ailleurs, a été condamné à $25 d'amende ou à trente jours de prison de paroisse pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville. Sur le chef d'avoir blessé le jeune Byrne, le magistrat l'a envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Les amateurs de belles chaussures sont invité à visiter l'assortiment de l'Etoile Rouge.

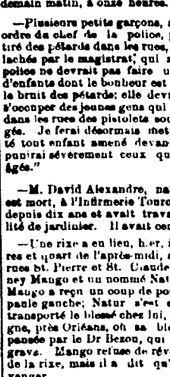

Est fait d'une simple feuille tropical d'une rare vertu, et est un Remède POSITIF, pour toutes les maladies qui occasionnent de la douleur dans la partie inférieure du corps. Parmi ces Maladies sont Tête Jaunisse, Etourdissements, Maladie, et toutes les obstructions dans les Reins, du Foie et des Organes Urinaires. Pour les Maladies de Femmes, la Menstruation Mensuelle, ou pendant la Grossesse, ce remède est sans rival. Il restaure les organes qui sont le sang, et est conséquemment le meilleur Purificateur du Sang. C'est le seul remède connu qui guérisse la